

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

Délibération
n° 2020.10.269

**Désignation des
représentants de
GrandAngoulême à la
commission d'accès
au service Libus**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2020**

Secrétaire de séance : Joëlle AVERLAN

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Monique CHIRON à Catherine BREARD, Sophie FORT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Frédéric CROS, Hervé GUICHET, Martine PINVILLE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.10.269**

Rapporteur : **Monsieur BONNEFONT**

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A LA COMMISSION D'ACCES AU SERVICE LIBUS

GrandAngoulême s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise en accessibilité du réseau de bus. L'agglomération a donc mis en place en mai 2016 un service public de transport adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite : le service LIBUS.

Il s'agit d'un service adapté et complémentaire au réseau de bus existant et aux différents services privés de mobilité actuellement organisés sur le territoire.

L'accès à ce service est toutefois limité à certains publics spécifiques en raison de leur situation particulière. Dans ce cadre, une commission d'accès au service Libus a été créée par la communauté d'agglomération par délibération n°122 du 24 mars 2016.

Les missions de cette commission d'accès sont les suivantes :

- définir et approuver les critères et les conditions d'accès au service Libus,
- définir et approuver les transports exclus du service Libus,
- élaborer et approuver le questionnaire médical nécessaire à l'instruction de la demande d'accès au service,
- approuver les pièces constitutives du dossier d'inscription au service, sur le fond et sur la forme,
- prendre acte du bilan annuel du service Libus et proposer, si besoin, des adaptations du service (critères d'accès, ayant droits, formulaires...).

La composition de cette instance est la suivante :

- un représentant de GrandAngoulême,
- un représentant de l'exploitant du service Libus,
- un médecin-conseil désigné par la collectivité,
- un représentant de la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH),
- un représentant du Département, direction de la solidarité/direction de l'autonomie,
- un représentant de l'Union Départementale des Affaires Familiales (UDAF),
- un représentant de chaque centre communal d'action sociale (CCAS) des communes de l'agglomération.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour le vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Madame Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU en tant que titulaire et Madame Véronique DE MAILLARD en tant que suppléante pour représenter GrandAngoulême à la Commission d'accès au service Libus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 novembre 2020	<u>Affiché le :</u> 18 novembre 2020